

# Pleine Nature



## SURF



## Championnat Territorial

**LE MERCREDI 03 AVRIL 2019\*** AU CHATEAU D'OLONNE (85) – PLAGES DE TANCHET  
10H00 – 16H00

\* SI CONDITIONS DEFAVORABLES, LES EQUIPES SERONT SOLLICITEES DIRECTEMENT POUR PARTICIPER A LA COMPETITION INTER-REGIONALE

### Engagement des compétiteurs



**NIVEAU MINIMUM REQUIS** : Être capable de ramer efficacement, de maîtriser le « Take-off » (Action de se lever sur sa planche) et de suivre le déferlement de la vague. Ces compétences correspondent approximativement à une pratique d'**au moins 20h de pratique effective**.

**QUALIFICATION A LA COMPETITION** : Pas de championnat de comité (départemental). A charge pour les établissements de **s'assurer du niveau d'autonomie et de technique** des surfeurs engagés.



**CONSTITUTION DES EQUIPES** : Les établissements doivent présenter des **équipes de 3 surfeurs** d'une même catégorie (Collège / Lycée). **La mixité est autorisée et valorisée**. Une équipe peut être constituée d'élèves de plusieurs établissements différents si impossibilité de réunir trois surfeurs.

**MATERIEL NECESSAIRE** : Les compétiteurs viennent avec leur combinaison et peuvent se munir de leur planche. Des planches d'initiation seront à disposition le cas échéant.



**CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL** : **Les 4 premières équipes** de chaque catégorie seront qualifiées pour le championnat inter-régional qui se déroulera à Saint-Gilles-Croix-de-Vie **les 29 et 30 Mars 2019**.

### Mode de compétition (par équipe)

#### LE « TAG TEAM »

① Chaque série dure entre **30 et 40 minutes**. Les surfeurs d'une même équipe se partagent le temps alloué pour prendre au **minimum 2 vagues** chacun. Un seul passage à l'eau par surfeur et par équipe pour une série.

② Chaque vague est **notée sur 10 points**. Les **2 meilleures vagues** de chaque surfeur sont comptabilisées pour un total de 60 points maximum par équipe.

③ **Il n'y a pas d'élimination**. Chaque équipe sera assurée de participer à au moins 2 séries (3 si le temps le permet).

④ Les scores obtenus dans chacune des séries sont additionnés pour déterminer l'équipe vainqueur.



#### RESPONSABLES TERRITORIAUX

ERIC RORTAIS – COLLEGE SAINT GILLES – SAINT GILLES CROIX DE VIE – eric.rortais@gmail.com

YOANN COULLOC'H – LYCEE SAINTE MARIE DU PORT – LES SABLES D'OLONNE - ycoulloch@stemarieduport.fr